SOMMAIRE

INTRODUCTION 10

LISTE EXHAUSTIVE DES REALISATIONS DE LA COOPERATION PUBLIQUE DE MONACO ET DU CONSULAT EN 2005 : 10
I- 6 Projets financés par le Département des Relations Extérieures – Bureau de la Coopération Internationale 10
II- 20 Projets financés par le Consulat de Monaco avec l'appui du Département des relations Extérieures (BCI) et des autres partenaires 11

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSULAT DE MONACO POUR L'ANNEE 2005 16
A) Coopération avec les établissements publics hospitaliers 16
1. Continuité des actions menées en 2004 17
1.1. Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimiandra-Antananarivo 17
1.2. CHU-JRA (Centre Hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona) Antananarivo 18
2. Nouveaux partenariats 18
2.1. Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex- Hôpital Militaire) Antananarivo 18
2.2. CHU-JRB (Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana) 19

B) Appui à des associations oeuvrant dans l'humanitaire 20
1. Santé 20
1.1. Participation aux opérations de la cataracte menées par le « Lions Club Sight First » 20
1.2. Appui au fonctionnement de l'association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar » 20
1.3. Concours financier au renforcement du centre médico-éducatif de l'association « Les Orchidées Blanches » 21
2. Education et formation 22
2.1. Prise en charge des envois de matériels pour le Centre « EDSR » et le Collège Sacré Cœur Ambatolampy 22
2.2. Soutien financier au fonctionnement de la cantine scolaire du Collège Victoire Rasoamanarivo – Talata Volonondry 22
2.3. Appui financier à la formation professionnelle d'animateurs sociaux, menée par l'Ecole de Service Social 23

3. Lutte contre la pauvreté 23
3.1. Prise en charge de l'équipement d'un centre de nutrition infantile de l'Association « AMADEA » 23
3.2. Concours financier aux actions du Rotary Club d'Antananarivo Mahamasina 24
3.3. Démarrage d'un partenariat avec l'Association « Graines de Bitume » 24

C) Coopération avec diverses représentations étatiques 25
1. Administrations municipales 25
1.1. Commune Urbaine d'Antananarivo 25
1.1.1. Equipements aux agents de la voirie 25
1.1.2. Sponsoring de l'équipe « USCA FOOT » 26
1.2. Dotation en matériels informatiques en faveur de la Commune Urbaine de Toamasina 26
2. Réhabilitation de l'Orphelinat de la Police Nationale 26

3. Réalisation d'un micro-projet de développement sous l'égide du Président de l'Assemblée Nationale 27

D) Actions ponctuelles en faveur des plus démunis 27
1. Participation à la prise en charge d'une greffe de reins 27
2. Actions à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin..... 28

E) Appui à la coopération définie par le Gouvernement Monégasque et aux actions menées par les associations et ONG monégasques 28
1. Coopération définie par le Gouvernement Monégasque..... 28
§ Lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte Marie 28
§ Bibliothèques Bleues..... 29
§ CLACs – Ministère de la Culture 29
§ PSSA avec le Ministère de l'Agriculture et la FAO 30
§ PAM – Ministère de la Santé – Ministère de l'Education Nationale : déparasitage et lutte contre la bilharziose 30
§ FAP – ONU SIDA 30
2. Renforcement des actions menées par les associations et ONG monégasques 30
§ Distribution de moustiquaires imprégnées pour les habitants de l'association humanitaire « AKAMASOA » 30
§ Envois de médicaments de « AMADE Monaco » 31

F) Autres interventions 31

ANNEXES……33

INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre ce rapport d'activités qui résume les actions de coopération entreprises par la Principauté de Monaco à Madagascar, au cours de l'année 2005.

Ce Consulat a été créé fin 2002 à l'initiative du Gouvernement Princier et avec l'accord des autorités Malagasy.

SAS Le Prince Souverain Albert II a visité ce Consulat lors de sa visite en mars 2003, symbolisant ainsi l'importance qu'il attache à cette relation avec un pays ami qu'il apprécie particulièrement car il a été touché par sa beauté, la gentillesse de son peuple et la réalité des actions d'aide et de développement entreprises par les Associations et le Gouvernement monégasque, sur-place.

A l'occasion de son séjour, SAS le Prince Souverain avait été reçu par le Chef de l'Etat malgache, SEM Marc Ravalomanana.

L'année 2005 a été marquée par un renforcement des actions de coopération grâce à l'implication conjointe du « Département des Relations Extérieures » représentée par Monsieur Imperti et le « Bureau de Coopération Internationale » et en particulier Messieurs Platini et Froissart qui ont eu l'occasion de découvrir la Grande Île et la petite île de Sainte-Marie. Cette volonté a été relayée sur-place par le Consulat afin que la chaîne de solidarité constituée entre les 2 pays, soit solide et complète.

Je tiens bien sûr à saluer également cette année la très forte implication de certaines grandes associations monégasques qui ont continué à apporter un soutien financier sans faille à certaines « ONG »locales. Il s'agit particulièrement de « Monaco Aide et présence », l' « APPO », l' « AMADE Monaco », la « Croix Rouge Monégasque » et d'autres que je connais moins. Malheureusement, nous ne disposons pas des détails de leurs interventions et de ce fait, il nous est impossible de bien les mettre en avant, ce qui est un peu dommage.

En ce qui concerne les microprojets financés et réalisés par le Consulat en partenariat avec le « Département des Relations Extérieures » , l'association « M A P » et d'autres partenaires locaux et étranger, dévoués et dynamiques, ils ont essentiellement concerné l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants, l'appui à des ONG locales qui font un travail formidable pour aides les enfants très défavorisés.

Seule l'action compte lorsqu'elle est honnête, cohérente et répond à des besoins formulés par des acteurs responsables. La vraie solidarité n'est pas le fait des grandes organisations multilatérales qui combinent les défauts et les insuffisances des états nationaux aux leurs, elle s'opère souvent grâce aux bonnes volontés des membres de la société civile, qui créent des associations.

Monaco dispose d'une approche originale et efficace où l'argent public consacré à la coopération avec Madagascar est judicieusement dépensé et finance directement des actions concrètes qui ne nécessitent aucune étude ni expertise préalable puisque tout à déjà été étudié à de très nombreuses reprises.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma collègue Niry Rabemanolontsoa dont l'implication à mes côtés est totale. Elle a pu visiter la Principauté pour la première fois en novembre 2005 et c'est la première fois qu'elle se rendait en Europe.

J'espère que l'année 2006 sera aussi dense et nous permettra de continuer à apprendre en toute humilité à aider ceux qui en ont vraiment besoin à Madagascar et ailleurs.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Cyril Juge
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

Résumé succinct des actions menées en 2004 et en 2005

Pour 2004 :

- *Total du budget du Consulat :*
  11.563 € et 10.000.000 FMG, soit environ 12.363 € en totalité

- *Contributions reçues :*
  - *Gouvernement monégasque : 5.000 €*
  - *Monaco Aide et Présence : 4.971 €*
  - *BNP PARIBAS : 1.000 €*
  - *Mr Goldscheider : 494 €*
  - *Société « GRAND HOTEL DU LOUVRE Sarl » : 10.000.000 FMG*

- *Nombre de conventions signées : 8 dont :*
  - *5 dans le domaine de la santé ;*
  - *2 dans le domaine d'infrastructures rurales avec des hauts responsables d'Institutions ;*
  - *1 dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.*

- *Matériels significatifs fournis :*
  - *Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation ;*
  - *25 lits médicalisés ;*
  - *Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.*

Pour 2005 :

- *Total du budget du Consulat :*
  14.998,25 € et 12.013.250 MGA, soit environ 21.470 € en totalité

- *Contributions reçues :*
  - *Gouvernement monégasque : 5.000 €*
  - *Monaco Aide et Présence : 7.971 €*
  - *BNP PARIBAS : 1.493,30 €*
  - *Mr Yves David : 483,95 €*
  - *Mr Christophe Blanchy : 50 €*
  - *Société « GRAND HOTEL DU LOUVRE Sarl » : 3.000.000 MGA*
  - *Société « GRANDS MAGASINS DE MADAGASCAR SA » : 2.000.000 MGA*
  - *Société « FTHM » : 3.000.000 MGA*
  - *BMOI : 2.513.250 MGA*
  - *Société « Océane Aventure » : 1.500.000 MGA*

- *Nombre de conventions signées : 19 dont :*
  - *9 dans le domaine de la santé ;*
  - *6 dans le domaine de la lutte contre la pauvreté ;*
  - *3 dans le domaine de l'éducation ;*
  - *1 dans le domaine du sport.*

- *Matériels significatifs fournis :*
  - *Matériels médicaux divers et consommables médicaux ;*
  - *68 lits médicalisés ;*
  - *10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.*

Le Prince Albert de Monaco, avec le Consul, lors de sa visite à Madagascar en mars 2003

Décoration de Monsieur Cyril Juge au grade de Chevalier dans l'ordre de Grimaldi
à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004

Le Ministre des Affaires Etrangères malgache, SEM Marcel Ranjeva, avec le Prince Albert de Monaco, lors de sa visite en Principauté en 2005

Partie Préliminaire

Liste exhaustive des réalisations de la Coopération Publique de Monaco à travers le Bureau de la Coopération Internationale (BCI) et du Consulat en 2005

LISTE EXHAUSTIVE DES REALISATIONS DE LA COOPERATION PUBLIQUE DE MONACO ET DU CONSULAT EN 2005 :

I- 6 PROJETS FINANCES PAR LE DEPARTEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES – BUREAU DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Projet	Partenaire Multilatéral	Partenaire National	Montant investi
CLAC Centres de Lecture et d'Animation Culturelle	AIMF Agence Intergouvernementale de la Francophonie	Ministère de la Culture et du Tourisme	70.000 euros (2003 : 100.000 euros 2004 : 70.000 euros)
Programme d'appui aux services sanitaires de l'Ile de Sainte Marie dans la lutte contre le paludisme, la filariose et les parasitoses intestinales	OMS Organisation Mondiale de la Santé	Ministère de la Santé et du Planning Familial	60.000 euros
PSSA Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire	FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	135.000 euros de 2005 à 2007, soit 45.000 euros pour 2005 (180.000 euros de 2001 à 2004)
Programme de déparasitage et de lutte contre la bilharziose dans 11 CISCOs de la province de Toliary [1]	PAM Programme Alimentaire Mondiale	Ministère de la Santé et du Planning Familial Ministère de l'Education Nationale	50.000 USD de 2003 à 2005
FAP (Fonds d'Accélération des Projets) – ONU sida	PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement	Secrétariat Exécutif du Comité de lutte contre le SIDA (SE/CNLS)	75.000 USD
Distribution des « Bibliothèques Bleues » à des dispensaires de district [2]	OMS Organisation Mondiale de la Santé	Ministère de la Santé et du Planning Familial	6.000 euros

[1] Il s'agit des circonscriptions scolaires et cette province se trouve dans le sud de Madagascar, une région particulièrement touchée par une sécheresse endémique

[2] Il s'agit de matériel didactique à destination des personnels de santé des dispensaires de districts regroupant une collection de 150 ouvrages portant sur la santé de base

II- 20 PROJETS FINANCES PAR LE CONSULAT DE MONACO AVEC L'APPUI DU DEPARTEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES (BCI) ET DES AUTRES PARTENAIRES

A. SANTE

Bénéficiaire / Interlocuteur	Activités Réf Mémorandum d'accord ou convention de financement	Partenaires	Montant investi
Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimiandra-Antananarivo Dr Odile RAHARIMALALA Directeur d'Etablissement Tél : 22 611 74 Email : odile.rahari@caramail.com	Remise de matériels médicaux et consommables *Mémorandum d'accord n° 006/04 du 07/03/05*	ADS (Association Développement Solidarité) ARCHE (Association Rotarienne de Collecte Humanitaire)	185.000 €
Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex Hôpital Militaire)-Service de Pédiatrie-Antananarivo Gal Hubert Mamy RAZAFINDRAMBOA Directeur Général Tél : 23 397 51 Email : cenhosoa@wanadoo.mg	Don de 23 lits médicalisés électriques, de 7 fauteuils roulants et réhabilitation de la salle de réanimation du service de pédiatrie *Convention du 30/09/05*	« B C I » et Société « INJET » dirigée par M. Andry RAJOELINA	NC
Centre Hospitalier Joseph Raseta Befelatanana-Service de Pédiatrie-Antananarivo Dr Dolorès RASOLOMPIAKARANA Directeur d'Etablissement Adjoint Tél : 22 223 84 Email : rasolo_dolores@yahoo.fr	Don de 26 lits médicalisés dont 25 électriques et 1 mécanique et de divers matériels médicaux *Mémorandum d'accord n°017/05 du 18/10/05*	ADS (Association Développement Solidarité)	NC
Centre Hospitalier Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA)- Service de Pédiatrie-Antananarivo Pr Violette ANDRIANTSOA Directeur d'Etablissement Tél : 22 279 79 Email : hjra@wanadoo.mg	Don de 19 lits médicalisés électriques télécommandables *Mémorandum d'accord n°013/05 du 15/07/05*	ADS (Association Développement Solidarité)	NC
Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimiandra-Antananarivo Dr Odile RAHARIMALALA Directeur d'Etablissement Tél : 22 611 74 Email : odile.rahari@caramail.com	Don de 5 ordinateurs *Mémorandum d'accord n° 006/04 du 07/03/05*	ADS (Association Développement Solidarité)	NC

Les Orchidées Blanches-Antananarivo Il s'agit du seul centre d'accueil des handicapés mentaux, qui fonctionne à Madagascar. Mme Odette RAMAROSON Secrétaire Général Tél : 22 426 23 Email : orchideesblanches@wanadoo.mg	Concours financier pour le renforcement du fonctionnement du centre médico-éducatif de l'association, qui prend en charge les enfants handicapés et en particulier ceux atteints de trisomie *Convention de financement n°005/05 du 21/09/05*		3.600.000 MGA
Association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar »-Antsiaranana (Diégo Suarez) Mme Gina CASINELLI Fondatrice Tél : 82 215 81 Email : coeursd_nm@yahoo.fr	Appui au fonctionnement de l'association ayant pour vocation la prise en charge d'enfants atteints de maladies cardiaques *Convention de financement n° 010/05 du 06/08/05*		3.000.000 MGA
Lions Sight First Madagascar-Antananarivo M. José BRONFMAN Administrateur Tél : 22 312 69 Email : lsfm@dts.mg	Concours financier aux projets de lutte contre la cécité à Madagascar, opération gratuite de la cataracte *Convention de financement n° 014/05 du 07/09/05*		2.000.000 MGA
Association Humanitaire « AKAMASOA » Père Pedro OPEKA Fondateur Tél : 22 700 19 Email : akamasoa.bdf@dts.mg	Don de 1.000 moustiquaires imprégnées d'insecticides à efficacité durable au profit des habitants des villages construits à l'initiative du Père Pedro dans la banlieue d'Antananarivo, dans le cadre de la lutte contre le paludisme *Mémorandum d'accord n°018/05 du 28/09/05*	BCI OMS (Organisation Mondiale de la Santé)	
Mme RAZANAMAVO Jeanne pour sa fille Harivonjy RANAIVOJAONA, atteinte d'insuffisance rénale Tél : 032 07 732 98	Participation financière à une opération de greffe de rein. Participation à une chaîne de solidarité afin de permettre cette opération.		300.000 MGA

B. LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Bénéficiaire / Interlocuteur	Activités Réf Mémorandum d'accord ou convention de financement	Partenaires	Montant investi
Commune Urbaine d'Antananarivo M. Patrick RAMIARAMANANA Maire Tél : 22 247 37 Email : cua@wanadoo.mg	Dotation en équipements au personnel de la voirie de la commune, chargé de la collecte des ordures ménagères à Antananarivo *Mémorandum d'accord du 21/09/05*	Ambassade de Suisse à Madagascar	7.435.800 MGA par le Consulat de Monaco et 5.089.080 MGA par l'Ambassade de Suisse
Commune Rurale de Tongobory Toliary, province du sud de M/car Convention signée avec SEM le Président de l'Assemblée Nationale – M. Jean LAHINIRIKO Tél : 22 216 37 Email : lantoasp@mel.wanadoo.mg	Projet de rempoissonnement du lac Ihotry, village du sud de M/car, intensification de la pisiculture en milieu rural *Convention de financement n° 002/05 du 06/06/05*		4.982.000 MGA
Secrétariat d'Etat chargé de la Sécurité Public – SEM Lucien Victor RAZAKANIRINA Tél : 22 201 07 P. 3200	Concours financier pour la rénovation de l' Orphelinat de la Police Nationale à Ambatolampy, village situé à 70 Km d'Antananarivo *Convention de financement n° 001/05 du 27/05/05*		3.500.000 MGA
Commune Urbaine de Toamasina, capitale de lest de M/car M. Roland RATSIRAKA Maire Tél : 53 322 08 Email : snijiro@yahoo.fr	Don de 5 ordinateurs *Mémorandum d'accord n° 011/05 du 08/07/05*	ADS (Association Développement Solidarité)	NC
Association « AMADEA » Enfance et Développement à Madagascar M. Patrick JOHANESS Chef de Programme Tél : 22 269 14 Email : johannes@wanadoo.mg	Concours financier à la réalisation du projet de construction d'un centre de nutrition infantile dans la commune rurale de Mahambo – Toamasina *Convention de financement n° 009/05 du 11/07/05*		3.000.000 MGA
Association « Graines de Bitume »-Antananarivo Mme Brigitte DOPPLER Fondatrice Tél : 032 07 102 53 Email : grainesdebitume@malagasy.com	Don de jouets, vêtements et fournitures scolaires au profit des enfants des rues pris en charge par l'association *Mémorandum d'accord n° 008/05 du 28/06/05*		NC
Rotary Club d'Antananarivo Mahamasina	Participation aux actions du Club par la participation à la soirée		2.000.000 MGA

Mr Frédéric WYBO Président Tél : 022 628 76 Email : rc.masina@blueline.mg	« Opéra » qu'il a organisée		

C. EDUCATION

Bénéficiaire / Interlocuteur	Activités Réf Mémorandum d'accord ou convention de financement	Partenaires	Montant investi
Ecole de Service Social –Société des Filles du Cœur de Marie-Antananarivo Sœur Olga PHAN VAN HIEN Directrice Tél : 22 287 74	Appui à la formation professionnelle d'animateurs sociaux *Convention n°006/05 du 30/06/05*		3.600.000 MGA
Sœurs de Saint Joseph de Cluny Talata Volonondry-banlieue d'Antananarivo Sœur Charlotte BANZOUZI Directrice Tél : 24 245 95	Appui au fonctionnement de la cantine scolaire du Collège Victoire Rasoamanarivo à Talata Volonondry *Convention n° 007/05 du 18/08/05*		3.000.000 MGA
Centre Sacré-Cœur Ambatolampy Centre de formation de l'association « EDSR » (Enfants du Sourire) – Ambatolampy Frère Romain Légaré Tél : 42 492 03 Email : romainlegare@hotmail.com	Prise en charge des frais de transit et de transport maritime de plusieurs conteneurs matériels de formation professionnelle offerts par « ADS ».Atelier de formation en informatique, menuiserie et couture	BCI et ADS (Association Développement Solidarité)	2.000 €

D. SPORT

Bénéficiaire / Interlocuteur	Activités Réf Mémorandum d'accord ou convention de financement	Partenaires	Montant investi
USCA FOOT Convention de financement signé sous le haut patronage de M. le Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo, M. Patrick RAMIARAMANANA Tél : 22 247 37 Email : cua@wanadoo.mg	Concours financier pour le renforcement des moyens de l'équipe de foot « USCA FOOT », championne de Madagascar 2005 *Convention de financement et de partenariat du 20/09/05*	Société « CIMELTA », représentée par M. Amirali RAJABALI Société « MATERAUTO » représentée par M. Frédéric SCHAFFNER « Compagnie VIDZAR » représentée par M. Franck FOHINE « L'EXPRESS DE MADAGASCAR » représentée par M. Edgar RAZAFINDRAVAHY	12.500.000 MGA en total à raison de 2.500.000 MGA / sponsor, y compris le Consulat de Monaco

Rapport d'activités du Consulat de Monaco pour l'année 2005

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSULAT DE MONACO POUR L'ANNEE 2005

Suite à la visite de S.A.S le Prince Souverain Albert II de Monaco, en mars 2003, Madagascar est devenu un des principaux bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement monégasque, le total des fonds engagés en 2004 et en 2005 s'élevant respectivement à 105.500 euros et 231.000 euros, soit un peu plus de 10% du budget total de la coopération géré par le « Bureau de la Coopération Internationale » et qui se monte à 2 millions d'euros pour l'année 2005.

Mis à part ces fonds destinés à financer des axes de coopération directement définis entre le Gouvernement monégasque et le Gouvernement malgache, le Consulat de Monaco s'est vu doté par la Direction des Relations Extérieures de la Principauté depuis l'année 2004 d'un budget annuel de 5.000 € afin de réaliser diverses actions complémentaires et en particulier dans le domaine de la santé des enfants et de la lutte contre la pauvreté.

Le présent rapport est consacré aux actions menées par le Consulat grâce à ce budget et à la généreuse contribution de l'association « Monaco Aide et Présence » qui est passée de 5.000 € en 2004 à 8.000 € en 2005, de l'association « Association Développement et Solidarité » qui est un collectif d'associations françaises, et de plusieurs amis et chefs d'entreprises qui ont souhaité participer à cette nécessaire solidarité afin de contribuer à améliorer le sort de ceux qui sont abandonnés et qui n'ont aucune perspective.

Ce noyau de partenaires du Consulat qui a été constitué à partir de rien en 2004 s'est renforcé cette année, permettant ainsi de poursuivre les actions engagées et de démarrer de nouveaux projets. Il suffit d'une locomotive et d'un peu de générosité pour apporter activement de l'aide à ceux qui en ont besoin. La société civile joue un rôle grandissant dans cette démarche de solidarité.

Comme pour l'année 2004, la priorité a été donnée à la santé des enfants, à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis et à un partenariat avec la Commune d'Antananarivo. L'objectif essentiel étant toujours de satisfaire des besoins réels formulés directement par les acteurs malgaches qui sont en charge de ces questions. On entend par acteur, les médecins, les responsables des congrégations religieuses, les Maires d'Antananarivo et de Toamasina, les responsables des ONG locales, tous ceux qui sont en contact avec la réalité et qui ne se résignent pas à la fatalité.

A) COOPERATION AVEC LES ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERS

Les actions menées en faveur des principaux hôpitaux publics de Madagascar situés dans la capitale à Antananarivo ont été développées et en particulier avec les 2 hôpitaux pédiatriques et les Services de Pédiatrie des grands hôpitaux. Ce choix correspond à un véritable besoin, l'éducation et la santé étant les 2 piliers du développement humain digne et efficace. La cohérence et la visibilité des actions menées par la Principauté sont à ce titre remarquables car 80% des actions sont précisément concentrées dans le secteur de la santé des enfants. Cette contribution se réalise en parfait accord avec le Ministère de la Santé et du Planning Familial et l'ensemble des médecins responsables.

1. CONTINUITE DES ACTIONS MENEES EN 2004

1.1. Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimiandra-Antananarivo

L'Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimiandra, un des deux hôpitaux pédiatriques de Madagascar, est l'un des principaux bénéficiaires de l'appui du Consulat de Monaco à Madagascar depuis l'année 2004.

Suite à l'important projet de modernisation présenté par le Directeur d'Etablissement - le Dr Odile Raharimalala - en novembre 2003, un partenariat entre le Consulat de Monaco, plusieurs clubs du Rotary et l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité) a pu être concrétisée.

L'Hôpital Mère-Enfant a ainsi bénéficié de matériels médicaux et chirurgicaux d'occasion révisés ainsi que des équipements connexes, composés entre autres d'échographes, d'électro-encéphalographes, de tables d'examen pédiatrique et gynécologique, de moniteurs multi-paramétriques, de champs opératoires et de tenues professionnels, d'une valeur approximative de 185 000 euros.

Echographes

Monitoring

Cet hôpital a également bénéficié de 5 ordinateurs d'occasion révisés au mois de mars 2005. L'installation des logiciels et la formation ont été assurées.

En décembre 2005, l'association « ADS » et le Consulat ont fait don de 25 lits médicalisés à cet l'hôpital, ainsi que de divers matériels médicaux.

Certains des lits médicalisés offerts

1.2. CHU-JRA (Centre Hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona) Antananarivo

Le partenariat avec le plus grand établissement public hospitalier d'Antananarivo, le CHU-JRA s'est poursuivi durant l'année 2005 par la dotation en lits médicalisés de divers services de cet hôpital, à commencer par le Service de Pédiatrie.

En effet, 19 lits électriques ont été remis à cet hôpital et répartis entre les services : « Pédiatrie » « Réanimation médicale », « Réanimation néphrologie », « Oncologie », « Viscérale », « Urgences » et « Traumatologie ».

Il est à noter que bien que ce soit le plus grand hôpital du pays, c'est la première fois que ce centre hospitalier dispose de tels mobiliers permettant une meilleure prise en charge des patients. Ces lits médicalisés ont été offerts par l'association « ADS » et le Consulat.

Malades du Service de Réanimation bénéficiant des lits médicalisés électriques

2. NOUVEAUX PARTENARIATS

2.1. Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex- Hôpital Militaire) Antananarivo

Le Centre Hospitalier de Soavinandriana est l'un des plus anciens hôpitaux publics de Madagascar. Il fêtera son cent quinzième anniversaire en 2006.

Bien qu'étant l'un des mieux équipés des hôpitaux publics à Madagascar, cet établissement manque encore d'équipements et de matériels récents.

C'est ainsi que le Consulat de Monaco s'est associé avec la société locale « INJET » dirigé par Monsieur Andry Rajoelina afin de contribuer à la modernisation du Service de Pédiatrie.

Cette première action a permis d'une part de réhabiliter totalement la salle de réanimation du service de pédiatrie et d'autre part de doter les services de pédiatrie, de réanimation adultes et d'urgences de 23 lits médicalisés et de 7 fauteuils roulants, lesquels ont été fournis par le gouvernement monégasque à travers le « BCI ».

La salle de réanimation du service de pédiatrie, réhabilitée

2.2. CHU-JRB (Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana)

Une première convention de partenariat a également été signée avec le plus ancien hôpital public de Madagascar, le Centre Hospitalier de Befelatanana, en octobre 2005.

En effet, toujours en partenariat avec l'association « ADS », nous avons fourni 26 lits médicalisés dont 25 électriques et 1 mécanique, des matelas, et divers matériels médicaux.

Cet établissement hospitalier a également soumis un projet de création d'une unité de néonantalogie, dont le Consulat se charge de rechercher les appuis nécessaires afin de pouvoir participer à ce projet.

Certains des lits Affectés au Service de réanimation

B) APPUI A DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS L'HUMANITAIRE

Un soutien, pour la plupart financier, a été accordé à plusieurs associations à vocation humanitaire oeuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, et de lutte contre la pauvreté, dont certaines ont déjà bénéficié au cours de l'année 2004, de l'appui du Consulat.

1. SANTE

1.1. Participation aux opérations de la cataracte menées par le « Lions Club Sight First »

La contribution de 400 € attribuée au « Lions Club Sight First » en 2004, a été reconduite pour l'année 2005 pour un montant de 800 €.

Il s'agit d'une participation aux projets de lutte contre la cécité initiés par ce club et le Ministère de la santé, notamment par la prise en charge des opérations gratuites de la cataracte et la réalisation du projet pilote « Réfraction et Lunettes ».

Ces projets rentrent dans le cadre du Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement malgache.

De juillet 2004 à juin 2005, 5862 opérations ont pu être menées dans 15 centres dont huit hôpitaux publics situés à Antananarivo, Toamasina, Antsiranana, Tolagnaro, Morondava, Sambava, et 7 cliniques privées répartis dans tout le territoire de Madagascar.

En ce qui concerne le projet « Réfraction et Lunettes », les adultes aussi bien que les enfants des écoles publiques ont été ciblés. Ainsi, d'octobre 2004 à juin 2005, 4482 lunettes ont pu être livrées pour des adultes, tandis qu'un essai a commencé pour le volet enfants dans 11 écoles durant les mois de mai et juin 2005 pendant lesquels, 90 lunettes ont été livrées.

Projet « Réfraction et Lunettes » dans certaines écoles primaires publiques

1.2. Appui au fonctionnement de l'association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar »

L'association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar » a été fondée en 2002 à l'initiative de Madame Gina Casinelli, retraitée du milieu médico-chirurgical, et ayant exercé la profession d'assistante chirurgicale auprès des professeurs les plus renommés des hôpitaux français.

Cette association a pour vocation de prendre en charge et d'apporter toute forme d'aide aux enfants atteints de maladies cardiaques congénitales ou infectieuses, en vue de leur permettre d'avoir

accès aux traitements appropriés, et le cas échéant aux interventions chirurgicales qui nécessitent des évacuations sanitaires.

Elle œuvre dans la région d'Antsiranana au Nord de Madagascar qui se trouve à environ 1.000 Km de la capitale Antananarivo.

Le Consulat a répondu positivement à la demande d'aide formulée par Madame Casinelli en mars 2005, et a engagé une contribution financière à hauteur de trois millions ariary, qui permettra à l'association de subvenir à certains besoins de fonctionnement.

Une convention de financement a été signée dans ce sens en août 2005.

Soraya, Ulric et Yves Jean, certains des enfants pris en charge par l'association

1.3. Concours financier au renforcement du centre médico-éducatif de l'association « Les Orchidées Blanches »

Un concours financier d'un montant de 3.600.000 ariary, réparti en douze virements mensuels de 300.000 ariary, a été octroyé à l'association « Les Orchidées Blanches » qui prend en charge les enfants handicapés et en particulier ceux atteints de trisomie.

Le centre médico-éducatif de l'association a fêté son trentième anniversaire durant l'année 2005, et a pris en charge 110 enfants durant cette même année par un accompagnement éducatif visant à la préparation à l'intégration dans le monde du travail, des consultations médico-psychologiques, et des visites à domicile.

Cette participation du Consulat de Monaco sert à renforcer le fonctionnement de ce centre et a été entérinée par une convention datant de septembre 2005.

Sport collectif pour les enfants

Activités d'éveil

2. EDUCATION ET FORMATION

2.1. Prise en charge des envois de matériels pour le Centre « EDSR » et le Collège Sacré Cœur Ambatolampy

Deux centres d'apprentissage et de formation situés à Ambatolampy, à 70 Km au sud d'Antananarivo sur la route d'Antsirabe, ont bénéficié tout au long de l'année 2005, d'importants lots de matériels comprenant des matériels informatiques, des ustensiles et matériels de menuiserie et de couture, chutes de tissus, de mobiliers, de fournitures scolaires et livres.

Il s'agit en premier lieu du centre « EDSR », un centre d'apprentissage de l' « association des Enfants du Sourire », qui s'occupe de la formation professionnelle d'enfants et adolescents en difficulté, dirigé par la Sœur Gisèle de la Congrégation des Sœurs du Christ.

Le second centre est celui de l'Etablissement « Juvenat Sacré Cœur » dirigé par l'illustre Frère Romain. En effet, afin de ne pas laisser de côté les élèves dont le niveau scolaire est très insuffisant, il a monté des ateliers de formation pour les jeunes pauvres et sans espérance, en matière de menuiserie, de promotion féminine et de confection.

Les matériels ont été envoyés par l'association « ADS », et le Consulat a financé le transport depuis la France jusqu'à Ambatolampy, le montant investi pour cela s'élevant approximativement à 2.000 € pour les quelques containers expédiés durant l'année 2005.

Atelier de couture et Salle informatique du Centre de Formation du Collège du Sacré Coeur

2.2. Soutien financier au fonctionnement de la cantine scolaire du Collège Victoire Rasoamanarivo – Talata Volonondry

Le Consulat a participé au fonctionnement de la cantine scolaire du Collège Victoire Rasoamanarivo, dirigé par la Sœur Charlotte Banzouzi, de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny.

Le Collège se trouve dans la banlieue d'Antananarivo, à 30 Km au nord de la ville, et la cantine scolaire accueille 56 orphelins et 300 enfants pauvres.

Une convention de partenariat et de financement a été signée le 18 août 2005 afin d'octroyer une contribution de 3.000.000 ariary répartie en douze mensualités de 250.000 ariary chacune.

Il est à signaler que le Collège a été construit grâce au financement de l'ONG monégasque « AMADE Monaco » (Association Mondiale des Amis de l'Enfance), dont le Président d'honneur est S.A.S le Prince Albert II de Monaco.

2.3. Appui financier à la formation professionnelle d'animateurs sociaux, menée par l'Ecole de Service Social

L'Ecole de Service Social est un établissement d'enseignement supérieur privé, créé en 1960, et intégré à l'Institut Catholique de Madagascar. Elle est tenue depuis l'origine par la congrégation Société des Filles du Cœur de Marie et est actuellement dirigée par la Sœur Olga PHAN VAN HIEN.

Cet établissement est le seul à former des professionnels Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux, la formation dispensée étant adressée aux jeunes du milieu rural pour une durée de 3 ans.

Une demande de financement a été soumise au Consulat pour un appui à la formation professionnelle d'Animateurs Sociaux à Antsirabe, qui a été ouverte à la rentrée 2004.

C'est dans ce sens qu'une participation financière d'un montant de 3.600.000 ariary a été attribuée afin de contribuer à la réalisation de ce projet. Le financement est libéré en douze mensualités de 300.000 ariary chacune, de juin 2005 à mai 2006.

Cette contribution a permis de financer l'équipement des salles de formation de l'école.

Salle de la 1ère année, équipée grâce au financement de juin à décembre 2005

Salle de la 3ème année à équiper avec le financement de janvier à mai 2006

3. LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. Prise en charge de l'équipement d'un centre de nutrition infantile de l'Association « AMADEA »

L'association « AMADEA » - Enfance et Développement travaille à Madagascar depuis 20 ans, et a pour vocation première l'aide d'urgence aux enfants nécessiteux.

L'association a mis en place en 2005 un projet de construction d'un Centre d'accueil et de renutrition infantile à Mahambo, petite ville située sur la côte Est de Madagascar, à 80 Km de Toamasina.

Ce Centre a pour objectif d'accueillir, héberger ou prendre en charge des enfants abandonnés et en danger dans cette zone, de mettre en place une structure qui assurerait la renutrition des enfants malnutris et de confier à l'adoption nationale ou internationale les enfants orphelins ou abandonnés pour lesquels aucune autre solution ne s'est avérée satisfaisante.

Par une convention datant du 11 juillet 2005, le Consulat a octroyé au Centre d'accueil qui a été baptisé « NOMENA » (ou « don » en malgache), un financement d'un montant de 3.000.000 ariary.

L'aide ainsi apportée a permis à améliorer l'équipement du centre qui doit correspondre aux besoins de bébés et de jeunes enfants et à réaliser l'installation de la plomberie.

La chambre des tout-petits

La chambre des plus grands

3.2. Concours financier aux actions du Rotary Club d'Antananarivo Mahamasina

Afin d'appuyer les différentes actions de bienfaisance entreprises par le Rotary Club d'Antananarivo Mahamasina, le Consulat a participé à hauteur de 2.000.000 ariary au concert « OPERA » organisé par ce club.

La contribution du Consulat a permis de réaliser, avec d'autres partenaires du club, une adduction d'eau potable à Andrazanaka Ambohijanaka, préfecture de Miarinarivo dans la banlieue ouest d'Antananarivo.

Le projet en question s'évalue à 25.000.000 ariary, et a été achevé en novembre 2005.

3.3. Démarrage d'un partenariat avec l'Association « Graines de Bitume »

L'association « Graines de Bitume » dirigée par Mme Brigitte Doppler, a pour vocation de venir en aide à des enfants des rues.

Elle prend ainsi en charge des jeunes de 3 à 22 ans, vivant de la mendicité, de petits boulots et d'autres modes de survie dans les rues de la capitale. Grâce à l'association, ces enfants ont accès à l'éducation, à la scolarisation, et aux activités d'éveil. Quant aux adolescents, l'association les aide à concrétiser des projets de vie.

« Graines de Bitume » dispose depuis 2004 de deux centres qui ont accueilli pendant l'année 2004-2005, 221 enfants.

Afin de démarrer un partenariat avec cette association, un ensemble de jouets, de feutres et de vêtements a été offert par le Consulat au profit de ces enfants en juin 2005.

Par la suite, un document de demande de financement a été soumis par la responsable. Cette demande a reçu l'accord du gouvernement monégasque en fin d'année 2005. Une somme de 8.000 euros sera ainsi allouée pour aider l'association à réaliser ses projets et ses perspectives qui consistent notamment à améliorer les infrastructures, augmenter les nombres des bénéficiaires et améliorer les compétences professionnelles.

C) COOPERATION AVEC DIVERSES REPRESENTATIONS ETATIQUES

Comme signalé ci-dessus, la coopération définie par le Consulat se veut de répondre à des besoins réels qui sont formulés par les différents acteurs, et en particulier les responsables au niveau local et étatique. C'est ainsi que des actions ont pu être menées avec des administrations municipales, et des hauts responsables de Ministères et d'Institutions Etatiques.

1. ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

1.1. Commune Urbaine d'Antananarivo

Deux projets ont été réalisés avec la Commune Urbaine d'Antananarivo : l'une se rapportant à l'équipement des agents communaux chargés de la collecte des ordures ménagères, et l'autre au sponsoring de l'équipe de foot de la commune, à savoir l' « USCA FOOT »

1.1.1. Equipements aux agents de la voirie

Afin de participer aux efforts entrepris par les Responsables de la ville d'Antananarivo dans le but de la moderniser et de la doter des infrastructures dont elle a besoin, le Consulat de Monaco a sollicité l'Ambassade de Suisse à Madagascar pour pouvoir réaliser conjointement un projet de fourniture en équipements à destination du personnel de la voirie de la Commune.

Il s'agit des 204 manutentionnaires chargés de la collecte des ordures ménagères dont chacun a donc pu être équipé combinaisons, bottes en caoutchouc résistant, et une paire de gants résistants de chantier.

Le projet se monte à 12.500.000 ariary, dont 7.435.800 ariary ont été pris en charge par le Consulat de Monaco, et 5.089.080 ariary par l'Ambassade de Suisse.

Une convention tripartite entre le Consulat, l'Ambassade de Suisse représentée par SEM Benoît Girardin et la Commune Urbaine d'Antananarivo représentée par Mr le Maire, Mr Patrick Ramiaramanana, a été signée en ce sens en septembre 2005.

Les éboueurs de la Commune, munis des équipements

1.1.2. Sponsoring de l'équipe « USCA FOOT »

Dans le cadre de la relance du sport et des activités culturelles au sein de la Commune Urbaine d'Antananarivo, il a été formé à l'initiative du Consulat de Monaco, un pool de sponsors destinés à renforcer la capacité de l'équipe de football de la Commune, l'équipe « USCA FOOT ».

Ce sponsoring a été entériné par la signature d'une convention en septembre 2005, par lequel chacun des sponsors, y compris le Consulat, a apporté un concours financier de 2.500.000 ariary portant la contribution totale à 12.500.000 ariary.

Quatre responsables d'entreprises privées amis se sont ainsi donnés la main avec le Consulat, en la personne de :

- Mr Amirali Rajabali, Président Directeur Général de la société « CIMELTA »,
- Mr Frédéric Schaffner, Président Directeur Général de la société « MATERAUTO »,
- Mr Franck Fohine, Gérant de la Compagnie Vidzar,
- Et Mr Edgard Razafindravahy, Président Directeur Général de l' « Express de Madagascar ».

L' « USCA FOOT » a été consacrée championne de Madagascar en 2005.

1.2. Dotation en matériels informatiques en faveur de la Commune Urbaine de Toamasina

Pour permettre à la Commune Urbaine de Toamasina d'avancer dans les efforts d'amélioration de la qualité des services communaux, le Consulat a remis cinq ordinateurs à cette administration municipale dirigée par le Maire, Mr Roland Ratsiraka, au mois de juillet 2005.

Ce matériel informatique a été offert par l'association « ADS », le Consulat en a pris en charge le transit et le transport à destination.

2. REHABILITATION DE L'ORPHELINAT DE LA POLICE NATIONALE

En réponse à la demande faite par le Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Publique, le Consulat a accordé une participation financière de 3.500.000 ariary afin de financer les travaux de réhabilitation de la Mutuelle de Secours et Orphelinat de la Police Nationale, situé à Ambatolampy.

L'Orphelinat accueille une cinquantaine d'enfants de policiers décédés dans l'accomplissement de leur mission.

La contribution du Consulat a servi à la réhabilitation de l'atelier de couture du centre ; la convention de financement y afférente ayant été signée le 06 mai 2005, et la réception des travaux s'est déroulée au mois de septembre 2005.

Atelier de couture

Les orphelins, lors de la réception des travaux, devant l'Atelier de couture réhabilité

3. REALISATION D'UN MICRO-PROJET DE DEVELOPPEMENT SOUS L'EGIDE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Un partenariat a démarré durant l'année 2004 avec la Commune rurale de Tongobory – Sous Préfecture de Betioky Sud – Province de Toliary, par le biais du financement des travaux de construction de 10 petits pavillons sur le marché de cette petite communauté, pour un montant de 2.000 €.

Dans l'esprit de poursuivre cette coopération sur le long terme, une même somme de 2.000 € a été accordée afin de réaliser un projet de rempoissonnement du lac Ihotry, au sein de cette commune, et d'équiper l'Association des pêcheurs pour sa future exploitation.

Cette contribution a permis de fournir un ensemble de filets, et de barques à l'Association des Pécheurs, et de déverser 21.000 espèces de Tilapia nilautica mixte dans le lac ; la pêche étant la principale activité des habitants de cette commune.

La convention afférente à ce micro-projet a été signée avec SEM Jean Lahiniriko, Président de l'Assemblée Nationale de Madagascar, dont le village natal est la Commune de Tongobory.

D) ACTIONS PONCTUELLES EN FAVEUR DES PLUS DEMUNIS

En dehors des coopérations mises en place avec des entités bien définies, le Consulat a également mis sa contribution en répondant à des demandes ponctuelles tant afin d'améliorer le sort des personnes les plus démunies que pour témoigner de la solidarité envers ceux qui en ont besoin.

1. Participation à la prise en charge d'une greffe de reins

C'est ainsi que le Consulat a participé financièrement à une chaîne de solidarité qui a permis de réaliser une opération de greffe de reins sur une jeune femme de 28 ans, Harivonjy Ranaivojaona.

En effet, cette personne est atteinte d'insuffisance rénale en phase terminale, et seule la greffe de rein s'est avérée la seule solution pour la sauver. Or, cette opération nécessite une évacuation sanitaire dans un pays étranger, Madagascar ne disposant pas d'infrastructures permettant d'effectuer les greffes de reins, ni d'effectuer le suivi post-greffe.

Une somme de 300.000 ariary lui a été attribuée à cet effet.

2. Actions à l'occasion de la Fête Nationale du 26 juin

A l'occasion de la célébration de la Fête Nationale du 26 juin, le Vice-Président de l'Assemblée Nationale – Mr Mamy Rakotoarivelo, Député élu au 3ème arrondissement, a organisé une journée de solidarité en faveur des enfants défavorisés de cette circonscription, comme il le fait chaque année.

Le Consulat a renouvelé la participation entamée en 2004 en octroyant une même somme de 200 €, qui contribuera à l'achat de lampions, friandises, jouets et produits de première nécessité aux nécessiteux des quartiers de la circonscription concernée.

E) APPUI A LA COOPERATION DEFINIE PAR LE GOUVERNEMENT MONEGASQUE ET AUX ACTIONS MENEES PAR LES ASSOCIATIONS ET ONG MONEGASQUES

Madagascar est une cible privilégiée aussi bien de l'aide publique au développement définie par le Gouvernement monégasque, que par les ONG monégasques qui y allouent 500.000 à 1 million d'euros chaque année

Le Consulat de Monaco est intervenu dans la mise en place des accords entre les responsables étatiques des deux pays, et dans le suivi des actions menées sur place. Le Consulat a ainsi accueilli et accompagné les deux agents du Bureau de la Coopération Internationale de Monaco dans le cadre de leur mission de suivi-évaluation des activités engagées depuis 2003 à Madagascar, qui s'est déroulée du 27 février au 12 mars 2005.

Par ailleurs, il appuie également et renforce les actions en faveur des entités bénéficiaires de l'aide des ONG monégasques.

1. COOPERATION DEFINIE PAR LE GOUVERNEMENT MONEGASQUE

La Principauté de Monaco intervient à Madagascar dans plusieurs domaines dont la santé, de l'agriculture, l'éducation et la culture par le biais de financements en faveur d'organismes internationaux coopérant avec les Ministères concernés, dont nous allons résumer ci-dessous le contenu :

§ Lutte contre le paludisme sur l'île de Sainte Marie

La lutte contre le paludisme est l'une des actions monégasques les plus significatives à Madagascar en ce qui concerne le domaine de la santé publique.

En effet, la Principauté a engagé en 2004 un montant de 60.000 euros pour la distribution de 11.000 moustiquaires imprégnées d'insecticide à efficacité durable. Une Convention tripartite entre le Gouvernement monégasque, le Ministère de la Santé malgache, et l'OMS a été signée pour entériner cette coopération.

10.000 de ces moustiquaires ont pu être ainsi distribuées gratuitement à la population de l'île de Sainte Marie durant l'année 2005 [3]. La première distribution a eu lieu lors de la mission des agents du Bureau de la Coopération Internationale en mars 2005, en présence de SEM le Ministre de la Santé et du Planning Familial – le Dr Jean-Louis Robinson, et du Représentant Résident de l'OMS à Madagascar – le Dr André Ndikuyeze.

Grâce à ce financement, chaque foyer a pu être équipé en moustiquaire ; ce qui a permis de constater une diminution de moitié des consultations pour des crises de paludisme selon les médecins de l'île.

Dans l'objectif d'éradiquer le paludisme sur cette île, et afin d'en faire une zone pilote pour la lutte contre cette maladie qui est l'une des premières causes de mortalité à Madagascar, l'OMS et le Ministère de la Santé ont soumis un projet au Gouvernement monégasque dans le cadre de la continuité des actions déjà engagées depuis 2004.

C'est ainsi qu'un nouveau financement de 300.000 euros a été injecté sur cinq ans (de 2005 à 2009) pour la mise en œuvre d'un programme d'appui aux services sanitaires de l'île de Sainte-Marie. Ce programme contribuera à réduire de 80% le taux de prévalence et le taux de mortalité liés au paludisme, à la filariose lymphatique, aux parasitoses intestinales et à l'avitaminose A.

Une seconde Convention tripartite a été signée en novembre 2005 pour entériner ce nouvel accord.

§ Bibliothèques Bleues

Toujours dans le cadre de la coopération avec le Ministère de la Santé et la Représentation locale de l'OMS, 4 kits pédagogiques dénommés « Bibliothèques Bleues » ont été offerts par la Principauté en faveur de centres de santé malgaches.

Il s'agit de matériel didactique à destination des personnels de santé des dispensaires de district, regroupant une collection de 150 ouvrages portant sur la santé de base. Un montant de 6.000 € a été investi pour acquérir ces matériels.

§ CLACs – Ministère de la Culture

La principauté a financé la mise en place de 10 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) dans des Communes rurales réparties sur toute l'île.

Il s'agit d'un projet mis en œuvre avec le Ministère de la Culture et du Tourisme et l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie).

De 1997 à 2003, un montant total de 332.000 € a été investi pour la création de ces centres. Le renforcement du réseau a par la suite nécessité des financements supplémentaires de 100.00 € en 2003, 70.000 € en 2004 et 70.000 € en 2005.

---

[3] : les 1.000 moustiquaires restantes seront distribuées aux habitants de l'association « AKAMASOA » (v. p.24)

§ PSSA avec le Ministère de l'Agriculture et la FAO

Dans le domaine de l'agriculture, le Gouvernement monégasque soutient depuis 2001 le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) mis en œuvre avec la FAO et le Ministère de l'Agriculture Malgache.

Ce programme consiste en la formation et l'organisation des paysans, ainsi qu'en la mise en place d'une coopération Sud-Sud avec des techniciens vietnamiens

L'extension du projet pour la période de 2005 à 2007 a fait l'objet de la signature d'une convention tripartite en juillet 2005, par le Consul de Monaco ayant représenté le Gouvernement monégasque, SEM le Ministre de l'Agriculture, Mr Harison Randriarimanana et le Représentant Résident de la FAO, Mr Martin Smith. Ce nouveau financement s'élève à 179.000 USD.

§ PAM – Ministère de la Santé – Ministère de l'Education Nationale : déparasitage et lutte contre la bilharziose

Un projet de déparasitage et de lutte contre la bilharziose dans la province de Toliary, région du sud de l'île atteinte par une sécheresse endémique, a pu être lancé grâce à un financement de la Principauté de Monaco en faveur du « PAM » pour un montant de 50.000 USD dont 20.000 USD en 2003 et 30.000 USD complémentaire en 2004.

Les activités ont été menées d'octobre à décembre 2004 auprès de 88 écoles primaires de 4 CISCOs (Circonscriptions Scolaires) ; ce qui a permis de déparasiter 21.400 élèves de 6 à 12 ans. La seconde prise de médicaments s'est poursuivie au mois de mai 2005.

La délégation monégasque a effectué une visite de 2 écoles lors de leur mission en mars 2005.

§ FAP – ONU SIDA

La lutte contre le VIH-SIDA constitue également un volet de coopération monégasque en matière de santé publique à Madagascar.

Le Gouvernement Princier a ainsi décidé de contribuer financièrement à un Fonds d'Accélération des Projets (FAP) émanant du Gouvernement malgache, dans le cadre des actions ONU SIDA.

Ce projet a été totalement financé par la Principauté pour un montant de 75.000 USD.

2. RENFORCEMENT DES ACTIONS MENEES PAR LES ASSOCIATIONS ET ONG MONEGASQUES

§ Distribution de moustiquaires imprégnées pour les habitants de l'association humanitaire « AKAMASOA »

L'association humanitaire « AKAMASOA », fondée par le père Pedro Opeka, est la première destination de l'action des ONG monégasques, à savoir l' « APPO » (Aide au Père Pedro Opeka) née le 13 mars 1997, et « MAP » (Monaco Aide et Présence).

Ces deux ONG concentrent leur aide sur les programmes et opérations engagés par le Père Pedro notamment dans la construction des maisons d'habitation et des écoles des villages de l'association, ainsi que dans la prise en charge de l'éducation des 8.000 enfants scolarisés.

Afin de renforcer l'action monégasque, 1.000 moustiquaires imprégnées d'insecticide à efficacité durable, ont été remis aux habitants des villages d'Andralanitra, aujourd'hui au nombre de 17.000, avec la Représentation de l'OMS à Madagascar et les représentants du Ministère de la Santé.

Remise des moustiquaires en septembre 2005, aux mères et aux enfants des villages

§ Envois de médicaments de « AMADE Monaco »

L'Association « AMADE Monaco » est très active à Madagascar. Outre diverses réalisations dans le sud-ouest de l'île telles que la construction de dispensaires et de préventorium, elle procède régulièrement à l'envoi de médicaments au Préventorium de Tuléar, dirigé par la Congrégation des Sœurs de Sainte Thérèse.

Afin de faciliter leur acheminement jusqu'à destination, ces médicaments sont envoyés à l'adresse du Consulat qui se charge de les transmettre à l'arrivée à Sœur Thérèse Grandin, qui est la correspondante à Antananarivo des Sœurs de Tuléar.

Durant l'année 2005, une trentaine de colis de médicaments ont pu être ainsi reçus.

F) AUTRES INTERVENTIONS

Mis à part ces activités de coopération, le Consulat de Monaco a également accompli dans le courant de l'année 2005 les fonctions consulaires proprement dites.

Ainsi, au décès de SAS le Prince Rainier III le 06 avril 2005, un livre de condoléances a été ouvert pendant les trois jours ayant précédé les funérailles, conformément aux instructions reçues par le Ministère d'Etat.

Plusieurs hautes personnalités de l'Etat, du monde diplomatique, ainsi que de simples citoyens ont ainsi pu manifester leur sympathie à l'endroit de la famille princière et du peuple monégasque.

A la demande du Ministère d'Etat, le Consul de Monaco a d'autre part, représenté le Gouvernement Princier à la réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires. Cette réunion internationale s'est tenue dans la République de Maurice du 10 au 14 janvier 2005.

Par ailleurs, à la demande du Ministère des Affaires Etrangères malgache, le Consulat a participé au festival du cinéma francophone organisé lors de la célébration de semaine de la Francophonie. Cette célébration s'est déroulée du 21 au 27 mars 2005, et un film sur le nouveau port de Monaco, a pu être diffusé dans les salles de cinéma de la capitale et à l'Alliance française d'Antananarivo.

Enfin, le Consulat fait fonction de relais, pour diverses sollicitations et demandes de renseignements dans des domaines variés émanant aussi bien des autorités ou opérateurs monégasques que malgaches, en mettant en relation les personnes ou entités appropriées.

ANNEXES